

Registre des délibérations Conseil Municipal du Monteil
Séance du 18/06/2024

Nombre de membres
 En exercice : 14

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 juin à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 06/06/2024

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Brigitte BOUCHE, Josette COCHE et Mrs Christophe PAL, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, René BLANC, Sylvain ACHARD.

Procurator(s) : Thierry ARENDS à Christophe PAL, Isabelle RIEU à Brigitte BOUCHE, Géraldine ROCHETTE à Paul PAGES, Corentin CHAMBRER à Isabelle HOSTIN, Rémy BARRY à Bernard COMPTOUR

Absent(s) non excusés/non représentés : Martine ASTRUC BORREGA

Secrétaire de séance : René BLANC

Objet	TLPE 202 - Fixation tarifs
-------	----------------------------

Nomenclature	7.10 divers	Rapporteur	Bernard COMPTOUR
--------------	-------------	------------	------------------

Vu la délibération du 10 juin 2005 instaurant la taxe sur les emplacements publicitaires fixes,

Vu la délibération du 24 octobre 2008 adoptant l'application de la nouvelle taxe locale sur la publicité extérieure,

Il résulte de l'article L. 454-58 du CIBS que les tarifs normaux et maximaux de la taxe sont révisés en fonction de l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages en France sur l'ensemble hors tabac entre la troisième et la deuxième année précédant celle de la révision,

Compte tenu que le taux de variation de l'indice des prix à la consommation, hors tabac, en France est de **4,8 %** pour 2023 (source INSEE),

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de la TLPE pour 2025 à 24.40 €/m², conformément au texte législatif en vigueur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe le tarif à 24.40 €/m² applicable au titre de la TLPE pour 2025**
- **Maintient son opposition à l'exonération de droit des enseignes inférieures ou égales à 7 m².**

Nombre de conseillers présents		13
Nombre de conseillers représentés		05
Nombre de suffrages exprimés		13
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	13

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
 René BLANC

B. Blanc

Le Maire
 Christophe PAL

